

La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE



Conférence du 9 février 2024

contact@amis-de-montlucon.com

<https://amis-de-montlucon.com>

EUGÈNE JARDON (1895-1977) : « L'OUBLIÉ DU 10 JUILLET 1940 »

Vigneron, maire de Domérat (1929-1939), premier député communiste élu dans l'Allier en avril 1939, Eugène Jardon fait partie avec Marx Dormoy et Isidore Thivrier des 80 parlementaires qui, le 10 juillet 1940, ont voté contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Si Dormoy et Thivrier se sont inscrits dans la mémoire collective, Eugène Jardon fait encore aujourd'hui figure « d'oublié » de cette mémoire, y compris dans sa commune natale, dont il fut le maire.

Comment celui que son parti présentait comme « l'un de ses meilleurs militants, le seul véritable défenseur des intérêts des paysans et des ouvriers », a-t-il pu être considéré, par ce même parti, comme « un traître et un renégat », à quelques mois de distance ? C'est ce parcours politique qu'avait choisi de retracer Jean-Paul Perrin dans sa conférence sur « L'oublié du 10 juillet 1940 ».



Les années de jeunesse

Eugène Jardon a vu le jour à Domérat, en 1895, au sein d'une famille de petits propriétaires vigneron, implantée dans la commune depuis plusieurs siècles. On est alors en pleine reconstitution du vignoble, totalement ruiné par la crise du phylloxéra qui a privé de revenus nombre de vigneron pendant plusieurs années. Décrit comme un élève « ayant de bonnes dispositions scolaires », Eugène Jardon n'ira pas au delà de la scolarité obligatoire et il quitte l'école à 12 ans pour épauler son père dans les vignes.



Domérat : le quartier natal d'Eugène Jardon

Dans une commune fortement marquée par la personnalité de son maire, Jean Dechaud, chantre de l'anticléricalisme, constamment réélu depuis 1887, et où le groupe de la Jeunesse socialiste se montre très actif, il ne semble pas qu'Eugène Jardon ait eu d'activité politique marquée pendant ses années de jeunesse.

Lorsque la grande guerre éclate, il est incorporé dans l'infanterie en décembre 1914 et il se retrouve plongé dans l'horreur des combats et des tranchées : il participe à la bataille des Éperges en 1915 et aux premières semaines de

la bataille de Verdun, en 1916. Ayant eu les pieds gelés dans la boue des tranchées, il est hospitalisé durant trois mois, avant d'être affecté en octobre 1916 dans l'aviation, avec le grade de caporal. Une fois sa formation achevée à la base aérienne d'Avord, il participe en 1917 et 1918 à plus d'une vingtaine de missions de bombardements de nuit sur des objectifs militaires ennemis, ce qui lui vaudra une citation à l'ordre de l'escadrille. Promu sergent en janvier 1918, il est décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire. Entre 1923 et 1929, il sera rappelé à plusieurs reprises pour effectuer des périodes de formation dans l'aviation.

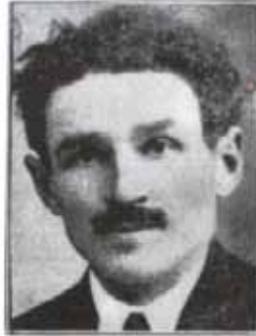


Eugène Jardon (à gauche) pilote d'avion de bombardement en 1917-1918

Eugène Jardon, militant politique et syndical

Le retour à la paix marque pour Eugène Jardon le début de son engagement politique et syndical. Après le congrès de Tours, il adhère dès 1921 au jeune Parti communiste, tout comme son voisin Pierre Aumoine, lui aussi vigneron. Les deux hommes vont partager le même combat politique pendant deux décennies, face à une classe de petits vigneron propriétaires très attachés à leurs terres et méfiant vis-à-vis des communistes, souvent qualifiés de « partageux ». Eugène Jardon s'inscrit dans les pas d'Ernest Montusés, pour lequel « le communisme n'est pas l'ennemi du paysan » et n'entend pas « les déposséder de leurs champs, de leurs maisons, de leurs instruments de travail ». Pour faire disparaître cet a

priori, Jardon et Aumoine vont s'appuyer sur le syndicalisme agricole et viticole, en ouvrant une voie entre un syndicalisme purement utilitaire et un syndicalisme uniquement revendicatif et politique. Le moyen : promouvoir « une organisation de lutte sur le terrain économique, social et professionnel, avec comme complément une organisation à base coopérative et mutualiste ». Après un syndicat de distillation en 1925, les deux hommes sont à l'origine de la création en 1927 d'une caisse de Crédit agricole. En même temps, on les retrouve parmi les fondateurs de la Confédération générale des paysans travailleurs, affiliée au Parti communiste.



Pierre AUMOINE.
Cultivateur
Adjoint au maire de Domérat
Candidat du Parti Communiste

Le combat syndical va se doubler d'un combat politique, à l'occasion des élections municipales de 1925. Face à Jean Dechaud, qui s'accroche à son siège, le Parti communiste présente une « Liste ouvrière et paysanne », conduite par Charles Lebourg, un militant au profil « rassurant ». Au terme d'une campagne électorale « musclée », verbalement voire physiquement, elle remporte 18 sièges sur 21. Si Pierre Aumoine est adjoint au maire, Eugène Jardon n'est que conseiller municipal. C'est au renouvellement de 1929 que le Parti communiste le met en tête de liste, face à une liste socialiste. Réélu en 1935, il restera maire jusqu'en octobre 1939, avec Pierre Aumoine pour premier adjoint.

Des municipalités très politiques

Tout en assurant la gestion de la commune, les 3 municipalités communistes qui se succèdent de 1925 à 1939 prennent des positions qui dépassent le simple cadre local : au nom du pacifisme et de l'anticolonialisme, les élus dénoncent à plusieurs reprises par des motions les guerres et ils font retirer, dès 1925, les canons allemands qui avaient été installés près du monument aux morts.

Ils apportent leur soutien aux réfugiés espagnols, lors de la guerre civile, ou aux leaders communistes allemands victimes du nazisme. Pendant les grandes grèves de mai-juin 1936, la municipalité Jardon est à la manœuvre pour organiser le ravitaillement des ouvriers qui occupent les usines Sagem et Dunlop.

Au-delà de ces actions ponctuelles, Eugène Jardon promeut une véritable politique sociale qui passe par des aides aux vignerons, victimes entre 1929 et 1933 de plusieurs « années noires », et aux chômeurs victimes de la crise. Le social, c'est aussi la santé des Domératois avec la mise en place de visites médicales dans les écoles et l'instauration d'une consultation médicale des nourrissons. Pour ce faire, on fait appel au Docteur Chalais, médecin et vigneron. Il est aussi question d'ouvrir un dispensaire médical, avec un médecin pratiquant des



Eugène Jardon en 1934 (au centre),
maire de Domérat

tarifs réduits et on projette de construire des logements pour les vieillards. Des cours d'éducation ménagères sont ouverts à la mairie. Les autres grandes réalisations concernent l'amélioration des voies de circulation entre le bourg et les villages, l'achèvement de l'électrification, ainsi que des travaux sur les bâtiments communaux, notamment les écoles et la cantine. Quant à l'adduction d'eau, Eugène Jardon considère qu'elle ne pourra se faire que dans un cadre intercommunal. En avril 1939, le journal *L'Humanité* ne manquera pas de louer « les réelles qualités d'administrateur » d'Eugène Jardon en soulignant qu'il a été « réélu triomphalement en 1935 ».

De la mairie de Domérat à la chambre des députés

Après avoir privilégié le choix de Pierre Aumoine lors des élections législatives de 1931 et de 1932, le Parti communiste va se tourner vers Eugène Jardon, un candidat au profil plus rassembleur, au-delà du seul électorat communiste. Favorable dès 1934 à l'unité d'action face aux menaces fascistes en France, il affronte en avril 1936 Marx Dormoy qui, « bien que se réclamant du Front Populaire, ne s'y est pas rallié parmi les premiers, ni sans réticence ». Si ce dernier est réélu dès le premier tour, il ne devance Jardon que de 600 voix. André Touret explique ce succès par le fait que Jardon apparaît comme un bon gestionnaire, « moins sectaire que le candidat communiste précédent »¹. Il ajoute que « c'est un homme de terrain » et que « sa profession lui vaut nombre de voix rurales ».

Ce n'est que partie remise : l'élection de Marx Dormoy



au sénat en novembre 1938 conduit à une élection législative partielle en avril 1939. Après avoir distancé au premier tour André Southon, le candidat socialiste, qui s'est désisté en sa faveur, Eugène Jardon est élu député au 2^e tour, face au radical Vilatte. Il devient à la fois le premier député communiste de l'Allier et le dernier député élu sous la III^e République. À la chambre des députés, il rejoint le groupe communiste et entre à la commission de l'agriculture.

Eugène Jardon dans la tourmente de l'histoire

Quatre mois à peine après son élection, Eugène Jardon va se retrouver plongé dans la tourmente de l'histoire. C'est d'abord, le 23 août 1939, la signature du Pacte de non-agression entre l'Allemagne de Hitler et l'URSS de Staline qui conduit immédiatement 7 députés communistes à quitter le Parti. Marx Dormoy, tout comme le journal *Le Centre*, somment Jardon de prendre position face à ce qui semble être pour beaucoup un pacte contre-nature. C'est ensuite, fin septembre, la liquidation de la Pologne, pays allié de la France, envahie à l'Ouest par l'Allemagne et à l'Est par l'URSS. À nouveau la pression s'accroît sur

1. André Touret, *Marx Dormoy*, Ed. Créer, 1998.

le député-maire de Domérat, suite à la dissolution du Parti communiste décrétée le 26 septembre 1939 par le gouvernement Daladier.

À la chambre des députés, Eugène Jardon adhère au Groupe ouvrier et paysan qui remplace le Groupe communiste. La troisième épreuve, c'est la publication d'une lettre adressée à Édouard Herriot, président de la chambre des députés. Émanant de Florimond Bonte et d'Arthur Ramette, président et secrétaire du groupe, elle porte la signature de l'ensemble des députés Ouvriers et paysans, dont celle de Jardon. La lettre demande la convocation du parlement pour discuter de conditions de paix que l'URSS devrait présenter incessamment.



Le Petit Parisien du 9 octobre 1939

Pour le gouvernement, cette lettre s'apparente à un acte de trahison en temps de guerre, ce qui va conduire à l'arrestation de l'ensemble des députés signataires, tous déférés devant la justice militaire. Arrêté le 9 octobre au matin, Jardon est incarcéré à la prison de la Santé. Une expérience qu'il jugera comme traumatisante : « Dire, écrire ce que j'éprouve est impossible. C'est dans des instants semblables que l'on s'aperçoit à quel point on peut regretter les siens », note-t-il dans ses carnets².

Après avoir choisi Lucien Lamoureux pour le défendre, il est soumis à 3 interrogatoires, les 9, 16 et 21 octobre. Devant le capitaine de Moissac, juge militaire, il explique n'avoir jamais été consulté sur la rédaction et le contenu de la lettre à Herriot, en ajoutant qu'il n'a pu la signer, étant absent du parlement à ce moment-là. Si, dans un premier temps, il ne se désolidarise pas ouvertement des initiateurs de la lettre, il explique en désapprouver plusieurs points et la juge inopportune, en temps de guerre. Cette désapprobation va s'affirmer lors du dernier interrogatoire au cours duquel il annonce qu'il démissionnera du Groupe ouvrier et paysan, sitôt qu'il sera remis en liberté. Le 23 octobre, il écrit dans ses carnets : « J'ai le cœur gros. On me démissionne d'un côté et je demande ma radiation de l'autre. J'en ai assez. Je ne peux plus tenir (...). C'est fini »³.

Ces arguments finissent par convaincre le juge d'instruction militaire qui décide, sans préjuger de la suite, de le remettre en liberté, le 26 octobre, en compagnie de deux autres députés, Marcel Capron et Émile Fouchard. Ils vont rejoindre le Groupe de l'Union populaire française, créé dès septembre 1939 par des élus communistes démissionnaires. Les autres députés restent incarcérés. Dès lors, *L'Humanité*, devenue clandestine, va concentrer ses attaques contre ces députés remis en liberté, qualifiés

à plusieurs reprises de « traîtres », de « Judas » et de « renégats » auxquels le peuple ne manquera pas de « demander des comptes ». Il faudra attendre le 5 février 1940 pour que l'instruction soit close : tandis que 7 députés, dont Jardon, bénéficient d'un non lieu, 44 autres députés, toujours emprisonnés ou en fuite, sont renvoyés devant le tribunal militaire, après que le Parlement a voté leur déchéance, fin janvier. Ils seront jugés et condamnés, pour la plupart, en mars 1940.

Eugène Jardon peut donc conserver son mandat de député, alors qu'il a perdu son mandat de maire depuis octobre 1939. La municipalité communiste doméroteise faisait partie de celles qui ont été dissoutes après l'interdiction du Parti communiste, et elle a été remplacée par une délégation spéciale qui restera en place jusqu'en 1941.

Après l'effondrement de la France face à l'offensive allemande, en mai-juin 1940, et la signature de l'armistice, le 22 juin, le maréchal Pétain a décidé de convoquer le Parlement à Vichy, afin de lui soumettre un projet de loi : il donnerait « tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français (qui) devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie » et qui « sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées ». Le tout dans un climat de menaces verbales et physiques et de pressions pour convaincre les parlementaires, sans qu'il y ait le moindre débat préalable. Eugène Jardon, comme Marx Dormoy et Isidore Thivrier font partie des 80 qui votent contre, face à 569 parlementaires qui votent pour et 20 qui s'abstiennent. Émile Fouchard qui croise Jardon à Vichy le 9 juillet, écrira : « Sans nous être consultés, nous avons lu le texte qui était soumis au vote. Notre opinion était déjà faite. Nous voterions contre car il signifiait la fin de la République et l'entrée en dictature »⁴.



Le Matin du 11 juillet 1940

Dès le lendemain, les premiers actes constitutionnels font basculer la France dans la dictature. En 1998, à Domérat, lors d'une cérémonie à la mémoire de Jardon, Jean Marielle parlera d'un vote qui aura « été le point d'orgue de sa carrière », ajoutant que « cet acte de civisme républicain, de courage, de clairvoyance reflète bien la rigueur et le patriotisme qui furent ses règles de vie ».

Eugène Jardon, sous le régime de Vichy et sous l'occupation

Privé de tout mandat, Eugène Jardon se retire à Domérat et va se consacrer à nouveau entièrement à ses vignes. Aux yeux du régime de Vichy, même si on le considère comme nettement moins « dangereux » que Dormoy, il n'en reste pas moins suspect. Dès la rentrée de septembre 1940,

2. Carnets cités par Guillaume Bourgeois, dans la biographie d'Eugène Jardon publiée dans le *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier - Le Maitron*.

3. Guillaume Bourgeois, article cité.

4. Témoignage d'Émile Fouchard dans le livre de Jean Marielle : *Pour la République, le vote des 80* (1993).

son épouse, qui était institutrice à Domérat, se voit mutée d'office à Treignat. En 1943, après l'invasion de la zone libre, son domicile sera l'objet d'une perquisition en règle menée par la police allemande.

Comme l'écrit André Touret, « *Le gouvernement de l'Etat français lui en tint rigueur et plus encore ses anciens amis communistes qui le considèrent comme un traître et le rejetèrent* »⁵. Pour son ancien parti, il va devenir pour plusieurs décennies celui qui a « trahi » la cause communiste en s'en éloignant et en s'en désolidarisant pour rester libre. À l'inverse, Pierre Aumoine, son ex-adjoint resté fidèle au Parti, a été arrêté en octobre 1940, en vertu de la loi du 3 septembre 1940 qui édicte les mesures à prendre « à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité intérieure ». Il sera déporté dans le désert algérien jusqu'à sa remise en liberté en septembre 1941. Dans le même temps, comme le souligne l'historien Olivier Wieviorka, « *Eugène Jardon se retire dans ses vignes. Il se cantonne dans un attentisme de bon aloi* »⁶. Tout au plus ravitaille-t-il des résistants en vin et en fruits, ce qui n'en fait pas un résistant de premier plan.

L'impossible retour en politique

La rupture d'Eugène Jardon avec ses anciens amis politiques va se concrétiser dès la libération. Le Comité local de libération qui investit la mairie, le 22 août 1944, est placé sous l'autorité de Pierre Aumoine et de Louis Lullier, deux de ses anciens adjoints. Un bon quart des membres de la municipalité provisoire sont issus de l'ancienne municipalité de 1935. Eugène Jardon, qui y aurait eu toute sa place, a été volontairement laissé à l'écart.

De même, le 29 avril 1945, lors des premières élections municipales libres, il ne figure pas sur la liste d'union républicaine et antifasciste, la seule en lice, conduite par Pierre Aumoine. Bien qu'il ne se soit pas porté candidat, il n'en récoltera pas moins une centaine de voix, ce qui l'amènera à préciser dans le journal *Le Centre républicain* qu'il n'avait pas formé de liste.

L'ultime tentative de revenir en politique, ce sera sa candidature en 1955 aux élections pour le Conseil de la république (l'équivalent du Sénat actuel), en tant que candidat « paysan travailleur libre et indépendant ». Après avoir recueilli une vingtaine de voix au premier tour, il n'en rassemblera que 4 sur son nom, au second tour : « Des voix de sympathie mais pas un courant d'idées », souligne André Touret⁷.

Si le temps de la politique active est terminé, c'est

désormais pour lui le temps des honneurs et du souvenir. En 1947, le Parlement fait de lui un membre honoraire et, deux ans plus tard, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. En même temps, il participe régulièrement aux cérémonies commémoratives qui se déroulent à Vichy,

Domérat
Légion d'honneur. — M. Eugène Jardon, ancien député, maire de Domérat (actuellement vigneron et membre honoraire du Parlement français, circonscription Allier) est promu au titre de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur (J.O. du 24-8-1949). M. Jardon était déjà titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec plusieurs citations (Armée de l'Air 1914-1918). Ses amis ont décidé de se réunir prochainement pour le féliciter et fêter sa nomination.
Le Centre républicain du 27 août 1949

chaque 10 juillet, à l'initiative de l'amicale des anciens parlementaires du 10 juillet, suivant un rythme immuable : dépôt de gerbe au monument aux morts et discours officiels, suivis d'un repas-retrouvailles. Eugène Jardon s'éteint le 21 juillet 1977, à l'âge de 82 ans, dans sa maison natale de la rue de la Libération. Si le journal *La Montagne* rappelle son parcours dans un article nécrologique, le *Bulletin municipal de Domérat* n'y consacrera aucune ligne.

L'oublié de la Mémoire

À la différence de Dormoy et de Thivrier, entrés rapidement dans la mémoire collective, Jardon va en rester longtemps « exclu ». Les deux premiers, morts tragiquement pour leurs idées, voire pour Thivrier à la suite de sa participation active à la résistance, et pour leurs prises de position, ont bénéficié à la fois du soutien de leur parti politique (la SFIO) et des municipalités de Montluçon et Commentry. Outre ses funérailles à Montluçon, en décembre 1945, Marx Dormoy a vu son nom attribué, dès la Libération, à l'ex-avenue du maréchal Pétain. Son monument s'est inscrit dans ce paysage en juillet 1948. Parce qu'il a été aussi ministre de l'Intérieur, de nombreuses rues portent son nom en France. Isidore Thivrier a connu la même destinée, avec un stade dédié à son nom et un buste installé à la mairie de Commentry. Pour Eugène Jardon, qui n'est pas décédé tragiquement et qui n'a pas été un résistant actif, non seulement son parti d'origine ne l'a pas soutenu, mais la pesanteur de son image de « renégat » lui a collé à la peau. Elle a contribué à ce que les municipalités successives l'aient oublié.

Il aura fallu attendre le 11 juillet 1998, 21 ans après sa mort et 58 ans après son vote à Vichy, pour que la municipalité d'union de la gauche conduite par Jean Desgranges participe à une cérémonie au cours de laquelle a été apposée une plaque commémorative sur la façade de sa maison. Encore convient-il de noter que l'initiative en revenait au « Comité en l'honneur des 80 parlementaires du 10 juillet 1940 ». Un quart de siècle après cette reconnaissance, le temps ne serait-il pas venu de lui dédier un lieu dans la commune qu'il a administrée pendant 10 ans...

Jean-Paul PERRIN



La plaque commémorative apposée sur la façade de sa maison, le 11 juillet 1998

Samedi 9 mars 2024, 15 h.
Salle Robert-Lebourg, rue de la Presle
Jean-Claude LEMONNIER
L'art roman en Berry sud et Bourbonnais

5. André Touret, *Marx Dormoy*, Ed. Créer, 1998.

6. Olivier Wieviorka, *Les orphelins de la République*, Ed. Le Seuil, 2001.

7. André Touret, *Destins d'Allier*, Ed. Créer, 2005.